



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

10 novembre 2009

Le 10 novembre 2009 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 4 novembre 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 35 (jusqu'à la délibération n° 2009-113)
36 (jusqu'à la délibération n° 2009-135)
Nombre de pouvoir : 1 (jusqu'à la délibération n° 2009-113)
Nombre de Votes : 36 (jusqu'à la délibération n° 2009-135)
37 (à partir de la délibération 2009-136)



M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Gérard FROMM – M. Raymond CIRIO – Mme Renée PETELET (*représentant M. Alain NICOLOSO*) – Mme Marie MARCHELLO (*représentant Mme Marie-Hélène PONSART*) – M. Alain PROREL (*représentant M. Maurice DUFOUR*) – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Aurélie POYAU – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENAIRE (*à partir de la délibération n° 2009-114*) – M. Philippe SEZANNE.

Commune de Cervières : M. Raymond COLOMB (*représentant M. Thierry DUCURTIL*) – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Jean-Louis FAURE

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – M. Edmond CADET (*représentant Mme Béatrice KOEKKOEK*)

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET – M. Michel ALBERT (*représentant Mme Nicole MATHONNET*).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

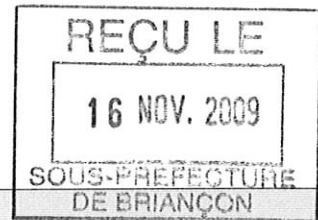
AVAIT DONNE POUVOIR : Mme Catherine VALDENAIRE à M. Philippe SEZANNE (*jusqu'à la délibération n° 2009-113*)

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION N° 2009-123 A DU 10 NOV.2009

Rapporteur : Mme Laurence FINE

OBJET : AFFAIRES SOCIALES
Crèche du LAUTARET
Convention de reprise d'activité



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, modifiés par Arrêté Préfectoral n°2004-121-12 en date du 30 avril et en particulier l'article 6C II 3 portant extension des compétences statutaires de la Communauté de Communes du Briançonnais à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures d'accueil de la petite enfance, s'adressant aux enfants de moins de 6 ans,

Vu la délibération n°19 du 9 juin 2008 approuvant la reprise du personnel de la crèche du Lautaret,

Vu la délibération n°2009-083 du 6 août 2009 autorisant le Président ou son représentant à signer la convention de prestation de service avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes,

Considérant la volonté de la Communauté de Communes du Briançonnais et de la CAF des Hautes Alpes de maintenir sur le Briançonnais, une capacité d'accueil des enfants de moins de 6 ans,

Considérant la nécessité de signer une convention de transfert de l'activité et du personnel avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes, afin d'assurer la continuité de l'accueil des enfants dans cette structure,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 27 octobre 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

■ Autorise Madame Laurence FINE, Vice-présidente déléguée aux Affaires Sociales, à signer la convention de prestation de reprise d'activité de la Crèche du LAUTARET, avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes, annexée à la présente.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 13 NOV. 2009

Date affichage : 17 NOV. 2009